

Formulaire de mise en candidature pour le
Prix du délégué syndical de l'année pour la Région de la C.-B. et du Yukon

Objet : La Région de la C.-B. et du Yukon souhaite reconnaître les contributions importantes d'un membre de l'Institut actif comme délégué syndical dans la Région. Le délégué syndical doit avoir au moins deux ans d'expérience et être actif.

Admissibilité : Tous les délégués syndicaux actifs, membres en règle de l'Institut, qui comptent au moins deux ans d'expérience

Candidat :

Prénom et nom de famille : _____

Poste(s) occupé(s) à l'exécutif : _____

Raison(s) de la mise en candidature :

(Utiliser une page supplémentaire au besoin)

Veillez noter que le comité de sélection évaluera des exemples précis de contributions exemplaires, ainsi que les aspects ou les qualités « d'ambassadeur » ou d'ordre professionnel des candidats. Le texte ne devrait pas dépasser 300 mots.

Signataires :

Pour être valable, la mise en candidature doit être signée par un minimum de deux proposant, membres de deux organismes constituants différents (région, chapitre ou sous-groupe).

Nom du proposant : _____

Organisme constituant représenté : _____

Date limite : La date limite des mises en candidature est le 29 juin 2018.

Veillez renvoyer le formulaire par courriel à bcy_nominations@pipsc.ca ou par télécopieur au 604-688-8290 ou 1-800-330-1988.